

To: (10)(2e) @ (10)(1c) nl (10)(2e) @ (10)(1c) nl
Cc: (10)(2e), (10)(2e) @minbuza.nl; (10)(2e) (10)(2e) @minbuza.nl; (10)(2e) @minbuza.nl; (10)(2e) @minbuza.nl; RAB-EA[rab-ea@minbuza.nl]; (10)(2e), (10)(2e) @minbuza.nl; (10)(2e) @minbuza.nl; (10)(2e) @minezk.nl
From: (10)(2e) (10)(2e)
(10)(2e) Fri 4/17/2020 8:12:03 AM
Subject: RE: Priority request: inquiry for producers of (surgical) gowns in your country

Beste (10)(2e)

Bijgevoegd artikel bevestigt de info die ik afgelopen dagen zond : productie van maskers (5 mln/dg) is eerst gericht op eenmalige maskers en gereserveerd voor MAR. Pas als de markt verzadigd is, wordt export mogelijk. In het geval het materiaal binnen gekomen is onder verplichting tot her-export (Taks Free Zone), kan ge-exporteerd worden. Dan eist men echter 50/50! Men gaat binnenkort ook beginnen met de productie van maskers van gewoven stoffen.

Met hartelijke groeten, Blijf gezond (10)(2e)

++++++

Masques : Des textiliens réclament l'export, le ministère fixe des limites Media24 – 16.04.20

Alors que les Marocains peinent toujours à trouver les masques de protection dans tous les commerces, voilà que se joue dans les coulisses une bataille pour exporter. Selon des sources du secteur, la tension est montée entre la tutelle et certains textiliens au cours des derniers jours. Ces derniers "s'impaciteraient" de pouvoir exporter des masques et estiment "que la tutelle n'a pas assez fait pour les aider à profiter de l'opportunité qui se présente dans le segment des masques afin de faire face à la crise qu'ils traversent". Cette tension n'est pas nouvelle mais trouve son origine dans la **décision du ministère d'interdire l'export des masques au début de la crise sanitaire**. Depuis que le pays a **renforcé sa capacité de production locale par les masques à base de tissu non tissé**, les textiliens sont remontés au front pour que l'interdiction de l'export soit levée.

Ce qui semble se passer dans les coulisses contraste avec l'image véhiculée d'une tutelle et des acteurs du textile travaillant main dans la main. "Ce n'est pas une image. Nous travaillons vraiment main dans la main. On travaille avec la tutelle en parfaite harmonie. Nos objectifs sont très clairs et nous sommes sur la même longueur d'onde", nous répond **Mohammed Boubouh, président de l'Amith**. Ce dernier dément toute tension entre l'association professionnelle et le ministère de l'industrie. "Le moment n'est pas aux intérêts personnels, c'est un moment de solidarité nationale. Nous devons travailler pour combler les besoins de notre marché et c'est notre première préoccupation aujourd'hui. Nous sommes conscients du fait **qu'il y a une pénurie qu'il faut combler le plus rapidement possible**. Les acteurs sont à 100% mobilisés", poursuit-il sans donner suite aux questions relatives à la tension évoquée par nos sources. Un autre industriel du secteur a, lui, estimé que les textiliens à l'origine de cette "tension" veulent faire pression sur le ministère pour qu'il ouvre la voie à l'export.

Moulay Hafid Elalamy, ministre de l'industrie, a lors de plusieurs sorties médiatiques évoqué l'export des masques mais **à condition que les besoins du Maroc en équipements de protection soient satisfaits**. Dans une déclaration à la presse dans le cadre d'une visite d'usine de production de masques, Moulay Hafid Elalamy avait glissé sur le sujet sans préciser que la partie export allait être traitée au niveau d'autres usines que celles dédiées au marché local et avec d'autres conditions.

Est-ce la raison pour laquelle certains opérateurs s'impacitent aujourd'hui ? Une source au ministère affirme à Médias24 qu'il n'y a pas de retour sur la décision d'interdiction d'export des masques. "L'instruction du ministère est sans équivoque sur ce sujet. Aucune autorisation d'exportation n'est ou ne sera accordée à toute usine implantée au Maroc qui fabrique des masques en tissu tissé ou non tissé à base de matière première locale ou importée définitivement", nous annonce une source autorisée au ministère. "Vouloir faire pression ou dénoncer une telle décision prise par les autorités du pays dans ce contexte de crise qui suscite la mobilisation de tout le monde ne peut être qualifié que de manque de nationalisme", ajoute notre source. Cette dernière tient à apporter **une autre précision de taille sur le point de l'export, notamment le cas des industriels de textile qui travaillent avec une marchandise en admission temporaire. Selon la loi en vigueur, la marchandise entre au pays pour une transformation et**

en admission temporaire ne peuvent exporter la totalité de leur production. Au moins 50% de la production doit être réservée au marché locale et au maximum 50% de la production pourra être orientée vers l'export", assure notre source au ministère.

L'enjeu de l'export se joue essentiellement sur le segment des masques en tissu tissé. Et c'est ce qui permettra à une bonne partie des opérateurs qui disposent de stocks de tissu, notamment en admission temporaire, de pouvoir limiter la perte sèche qu'ils subissent depuis le démarrage de la crise en Europe. Sur ce segment, le travail commence à peine. En effet, le ministère avait concentré ses efforts d'abord sur les masques de protection jetables en tissu non tissé. La montée en puissance s'opère et la capacité de production est actuellement de 5 millions d'unités par jour. Le même effort sera fait pour les masques en tissu tissé. "Le bureau de l'Amith a fait des réunions avec la filière textile et maille pour normaliser le tissu. On a fait travailler le CTTH et l'Esith pour normaliser un maximum de tissu. Dimanche dernier (12 avril, ndlr), nous avons travaillé avec les tissus conformes aux normes pour fabriquer des prototypes de masques de protection qui ont été transmis à Imanor. En attendant qu'Imanor fasse son travail, nous avons créé des Joint-Ventures entre des opérateurs du tissage et maille et des confectionneurs. Une fois que les masques seront normalisés et qu'Imanor nous donnera le feu vert, les JV commenceront la production à grande échelle", nous confie le président de l'Amith.

Dans un communiqué diffusé dans la soirée du jeudi 16 avril, l'AMITH affirme être "en ordre de bataille" avec le ministère pour approvisionner le marché en masques. Elle ajoute que son engagement est "inconditionnel". "Dans ce cadre, l'AMITH salue les actions menées par le Ministère pour l'accompagnement des entreprises textiles dans la production des masques, notamment à travers le travail de normalisation et de certification des entreprises, et la mobilisation des capacités de production. Aujourd'hui, de nombreux industriels textiles sont certifiés, ou en cours de certification, auprès de l'Institut Marocain de Normalisation (IMANOR)." Comme souvent dans les communiqués, c'est la dernière phrase qui est la plus importante. La voici: "L'AMITH n'a aucun doute quant à la capacité et à l'engagement des industriels textiles marocains à répondre dans des délais très courts au besoin de notre pays en masques de protection en tissu. Une fois le besoin prioritaire du Maroc couvert, notre industrie orientera une partie de ses capacités de production à l'export". A ce titre, l'AMITH adhère à la décision du MICEVN de donner la priorité au besoin national avant d'envisager l'export des masques de protection." L'AMITH tient, encore une fois, à saluer les efforts du Ministère, et suit de près les décisions du gouvernement visant à atténuer l'impact de la crise du Covid-19 sur notre secteur et ses employés, à travers les mesures de soutien mises en place.